



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<https://www.lacode.be/quel-accueil-pour-les-mineurs,953.html>

Quel accueil pour les mineurs étrangers ? 2. La situation des mineurs en famille

- Nos publications - Migration -

Date de mise en ligne : mercredi 23 décembre 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

En septembre 2015, les dirigeants européens ont adopté diverses mesures et ont convenu d'allouer un milliard aux caisses du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) . De plus, l'Europe a promis de procurer une aide aux pays limitrophes de la Syrie et aux pays par lesquels les migrants entrent en Europe. Enfin, décision fut prise de mettre en place des centres d'enregistrement, en commençant par l'Italie et la Grèce, chargés de « trier » et de potentiellement renvoyer les migrants, dès novembre.

Ces décisions, qui ont fait la une des informations en septembre 2015, ont-elles facilité la vie des migrants et de leurs enfants ? Avec l'arrivée de l'hiver, le manque de places, les attentats de Paris en novembre, ces familles migrantes ne risquent-elles pas, plus que jamais, d'être victimes de l'indifférence et des amalgames ? Les citoyens ont les yeux rivés sur leurs responsables et oscillent entre repli identitaire et accueil car « ceux qui ont perpétré les attentats sont exactement ceux que les réfugiés fuient, et non pas l'inverse ».

Cette actualité particulièrement difficile est l'occasion pour la CODE de revenir sur la situation des enfants en famille dans la migration .